

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

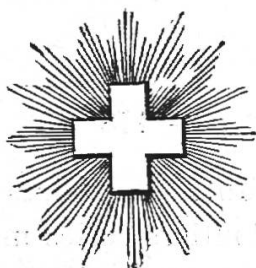
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 12.



LAUSANNE

25 mars 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La leçon de quarante minutes.* — *Les « tests » de Binet pour la mesure de l'intelligence (fin).* — *Chronique scolaire : Vaud. Berne.* — PARTIE PRATIQUE : *Dictées de récapitulation.* — *Orthographe d'usage.* — *Grammaire.* — *Sciences naturelles.* — *Lecture.* — *Géométrie.* — *Comptabilité.*

LA LEÇON DE QUARANTE MINUTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Dans l'espace d'un quart de siècle, combien de disciplines nouvelles sont venues s'ajouter au programme de nos établissements secondaires ! Le fait, en lui-même, n'a rien que de réjouissant : ne faut-il pas marcher avec la science et celle-ci n'a-t-elle pas fait des pas de géants ? Ses effets se sont fait sentir dans tous les domaines. Elle a donné, entre autres, une impulsion nouvelle à l'industrialisme et, par contre-coup, au commerce. L'évolution scientifique et l'expansion commerciale, voilà les deux grands facteurs qui ont contribué à rendre nos programmes scolaires touffus et à augmenter le nombre des heures d'enseignement : celle-ci, par l'obligation d'une culture intensive des langues modernes ; celle-là, par un développement subit des sciences naturelles. Comme on a ajouté sans retrancher, il en est résulté nécessairement une surcharge, particulièrement ressentie dans les établissements secondaires ayant en vue le développement général des élèves. L'inconvénient a été moindre dans tous les collèges comprenant des sections classique, scientifique et commerciale. Là le nombre des années scolaires est souvent plus grand, la matière plus délimitée, les classes moins nombreuses.

« Seigneur ! cessez de me bénir ! » s'écriait un Juif à la naissance

de son dix-huitième enfant. — « Seigneur ! cessez d'éclairer nos savants », se seraient volontiers écriés maîtres et élèves, en voyant que chaque découverte nouvelle était l'occasion d'une heure d'enseignement ajoutée à l'horaire hebdomadaire. Comment lutter contre l'envahissement ? Comment élaguer ? Question ardue ! Chaque professeur s'imagine volontiers que la matière qu'il enseigne est plus importante que celle de son collègue et consent difficilement à en abandonner un iota. Ce serait abaisser son drapeau et proclamer la supériorité d'une discipline sur la sienne.

Réduire les programmes eût cependant été une des solutions de ce problème de surmenage des élèves par le trop grand nombre d'heures d'école hebdomadaires. Pratiquement impossible, on l'a vu, cette solution ; heureusement, il y en avait une seconde : Puisqu'on ne pouvait diminuer les programmes, il fallait alors *réduire la durée des leçons*.

C'est ce à quoi songea, à Winterthour, M. le docteur Keller, directeur du collège (Gymnase et Ecole industrielle) de cette ville. Dans un rapport qu'il présentait, en 1904, à ses collègues, il s'exprimait ainsi :

« Un regard attentif sur l'auditoire d'un professeur, tant éloquent fût-il, nous montre que, même chez les adultes, la capacité de concentration, l'intérêt absolu a bientôt atteint ses bornes. Une observation suivie des élèves nous montre que beaucoup d'entre eux n'ont pas assez d'énergie pour fixer leur attention tous les jours, pendant des semaines entières, dans des leçons de cinquante minutes.

N'est-il donc pas plus sage de limiter les exigences à un temps plus court afin que leur force de volonté soit suffisante pour lutter contre la distraction ? S'il y a réduction dans l'accomplissement du programme, serait-ce un malheur ? Quand je vois avec quelle rapidité, dès la sortie de l'école, s'allège le bagage scolaire de l'élève, se débarrasse de tout ce qui l'encombre, je me dis qu'il y a nécessairement là beaucoup de charge accessoire et inutile. »

M. le docteur Keller concluait à fixer à quarante minutes la durée maximum de la leçon. Cela permettrait de donner de 7 à 11 heures, en été, ou de 8 à midi, en hiver, cinq leçons au lieu de qua-

tre, avec interruption de dix minutes entre chacune d'elles. On arriverait ainsi à trente leçons par semaine, en ne tenant compte que des matinées, l'après-midi restant consacrée au dessin, au chant, à la gymnastique.

L'expérience fut donc tentée. Et elle produisit de si heureux résultats que le système est devenu définitif. Winterthour a donc le premier, à notre connaissance, inauguré ce mode de faire et voici, en résumé, ce que dit un de ses professeurs :

Les avantages du système de quarante minutes sont importants. La lassitude des élèves a été moins grande, leur attention plus soutenue, leur capacité de travail augmentée. Il n'y a presque pas eu besoin de réduire le sujet traité. L'enseignement des mathématiques y a gagné parce qu'il a fallu mettre plus en évidence les points essentiels et moins s'égarer dans les détails. En histoire, on a dû recourir moins fréquemment à la lecture des textes originaux, ce qui a peut-être causé un petit préjudice aux élèves. En sciences, on n'a rien dû abandonner d'important.

On a cependant pris un moyen terme pour certaines leçons : c'est ainsi que pour les exercices écrits faits en classe, le dessin, on a supprimé la récréation et prolongé la leçon jusqu'au commencement des quarante minutes suivantes.

Le seul reproche qu'on a fait à ce système est que l'élève a plus de préparations à domicile pour cinq leçons de la matinée que si l'une d'elles était reportée l'après-midi. Mais d'un autre côté, il est délivré des devoirs qui suivent immédiatement le repas principal, ce qui est excellent au point de vue hygiénique.

Et l'avis unanime des professeurs du Collège de Winterthour, le voici : *les avantages qui résultent de la leçon de quarante minutes sont si grands qu'ils dépassent de beaucoup les inconvénients.*

Pourtant on était un peu inquiet, à l'origine, de cette innovation. Une hâte nerveuse ne saisirait-elle pas élèves et maîtres, qui voudraient arriver au même résultat qu'autrefois ? Le sujet à traiter ne serait-il pas restreint en proportion de l'abréviation du temps ? Cette réduction ne descendrait-elle pas en dessous de la mesure admissible ? Cela ne forcerait-il pas, peut-être, les élèves à

prendre des leçons particulières ? Rien de tout cela ne s'est manifesté, au contraire, et aucun des professeurs ne voudrait revenir à l'ancien système.

Sans doute, il est nécessaire, pour la bonne marche, que le maître entre à l'heure précise en classe, condense bien la matière qu'il a à enseigner, surtout ne se perde pas en digressions, qu'il néglige certains détails. Est-ce un mal ?

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire, disait Boileau ; n'eût-il pas dit avec beaucoup de raison :

Qui ne sut se borner ne sut pas enseigner !

Et maintenant l'idée de la leçon de quarante minutes est lancée. La preuve de sa vitalité est faite. Nous en sommes reconnaissants à nos amis de Winterthour.

D^r R. K. et J. C.

LES « TESTS » DE BINET POUR LA MESURE DE L'INTELLIGENCE

Les tests (fin).

ENFANTS DE 11 ANS.

46. *Critique des phrases.* — Commencer par l'explication suivante : « Je vais vous lire des phrases dans lesquelles il y a une bêtise. Ecoutez bien attentivement, et dites-moi chaque fois ce qu'il y a de bête. » Puis on lit chaque phrase, lentement, d'un ton convaincu, et, après, changeant de ton, on demande au sujet : Qu'est-ce qu'il y a de bête ? — Cette épreuve intéresse par sa nouveauté ; mais on a parfois de la peine à démêler le sentiment de l'enfant, mal exprimé. C'est une de celles qui laisse le mieux voir l'intelligence.

1^o Un malheureux cycliste a eu la tête fracassée ; il est mort sur le coup ; on l'a emporté à l'hôpital, et on craint bien qu'il ne puisse en réchapper.

2^o J'ai trois frères, Paul, Ernest et moi.

3^o On a trouvé hier le corps d'une malheureuse jeune fille coupée en dix-huit morceaux. On croit qu'elle s'est tuée elle-même.

(Pour atténuer l'horreur de ce fait divers, je l'ai remplacé par cet autre : On a trouvé le cadavre d'un homme qui avait reçu une balle dans le dos ; on pense qu'il s'est tué lui-même).

4^o Il y a eu hier un accident de chemin de fer, mais ça n'est pas grave ; le nombre des morts est seulement de 48.

5^o (Un récit que, pour différentes raisons, je préfère remplacer par une autre absurdité).

Il faut trois bonnes réponses sur cinq.

47. *Trois mots en une phrase.* — (Voir N^o 43).

48. *Soixante mots en trois minutes.* — Test qui permet d'apprécier l'activité intellectuelle d'une personne, jointe à son type verbal. — On dit au sujet de citer

en trois minutes le plus grand nombre de mots possible, comme table, barbe, chemise, voiture, etc. Le test est réussi si le sujet trouve un minimum de soixante mots (certains enfants de 11 ans en ont trouvé plus de 200 !) On ne tient compte que du nombre de mots ; mais le fait d'employer des séries (mobilier, vêtements, animaux, etc.), comme celui de citer quelques mots abstraits sont de bons signes d'intelligence et de culture.

49. *Définitions abstraites.* — « Qu'est-ce que la charité ? — la justice ? — la bonté ? »

Charité : une bonne définition doit contenir deux idées : des gens malheureux et le bien qu'on leur fait.

Justice : une bonne définition contient ou bien l'idée de loi, de règle, ou bien l'idée des personnes traitées selon leurs mérites.

Bonté : idée de sentiment affectueux, de tendresse ou simplement d'actes d'assistance, sans qu'il y ait inégalité de condition entre celui qui donne et celui qui reçoit.

Exiger, pour que le test soit réussi, deux bonnes réponses sur trois.

50. *Mots à mettre en ordre.* — « Mets ces mots en ordre, et trouve la phrase qu'ils composent. »

(1)

Sommes La Pour
De Heure Bonne
Nous Campagne Partis

(2)

De Prié Devoir
Mon J'ai Maître
Corriger Mon

(3)

Un défend
Chien Bon Son
Maître Courageusement

Solutions : 1) « Nous sommes partis de bonne heure pour la campagne » ou bien « De bonne heure nous sommes partis pour la campagne » ;

2) « J'ai prié mon maître de corriger mon devoir » ;

3) « Un bon chien défend courageusement son maître, » ou, à la rigueur : « Un chien défend son bon maître courageusement. »

Temps limite : 1 minute pour chaque phrase ; certains enfants trouvent en 5, d'autres en 20, d'autres en 50 secondes. — Il faut 2 bonnes réponses sur 3.

ENFANTS DE 12 ANS.

51. *Répétition de 7 chiffres.* — (Voir No 3). — Un seul succès suffit, sur 3 essais.

52. *Rimes.* — On commence par l'explication suivante (que le sujet prétende savoir ce que c'est qu'une rime ou non) : « Deux mots qui riment sont deux mots qui finissent de la même manière. Ainsi *grenouille* rime avec *citrouille* ; *grenouille ! citrouille !* ça se termine tous les deux en *ouille*. De même *bâton* rime avec *mouton*, *mouton*, *bâton*, ça se termine tous les deux en *ton*. Est-ce compris ? Je vais te dire un mot, et tu auras à chercher tous les autres mots qui riment avec celui-là. C'est le mot *obéissance*. Trouve les mots qui riment avec *obéissance*. Une minute est accordée pour la recherche, et il faut que le sujet trouve 3 rimes pendant ce temps-là.

53. *Répétition d'une phrase de 26 syllabes.* — (Voir Nos 2 et 15). — Charlotte vient de déchirer sa robe. J'ai donné deux sous à ce mendiant (18 syllabes). Il ne faut pas faire de mal aux oiseaux. Il fait nuit, tout le monde va se coucher. (20 syll.). Mes enfants, il faut beaucoup travailler pour vivre ; il faut aller tous les matins à votre école (24 syll.). L'autre jour, j'ai vu dans la rue un joli chien jaune. Le petit Maurice a taché son tablier neuf (26 syll.). Ernest est puni très souvent pour sa mauvaise conduite. J'ai acheté au bazar une belle poupée pour ma petite sœur (28 syll.). Il a fait cette nuit un affreux orage avec des éclairs. Mon camarade a pris froid, il a la fièvre et tousse beaucoup (30 syll.).

On peut, au moyen de cette série de phrases, et des séries précédentes, mesurer de la manière la plus facile la puissance de répétition verbale d'une personne.

54. *Problèmes de faits divers.* — Deux faits divers contenant un problème :

1^o Mon voisin vient de recevoir de singulières visites. Il a reçu tour à tour un médecin, un notaire, et puis un prêtre (un pasteur, dans les régions protestantes). Que se passe-t-il chez mon voisin ?

2^o ... (Un récit qui me semble de nature à frapper l'imagination des enfants, mais qu'on pourrait remplacer par un autre). Il faut deux bonnes réponses.

Les tests de 13 ans sont très difficiles.

RÉSULTATS OBTENUS

J'ai soumis, l'année dernière, à ces tests 30 enfants des deux sexes, dont :

7 étaient des normaux (de 5 à 9 ans),
20 » arriérés (de 7 à 12 ans),
et 3 » anormaux (de 9, 12 et 14 ans).

Les enfants *normaux* que j'ai examinés, et qui, à une exception près, étaient des élèves médiocres, ont tous obtenu comme résultat : + 1 (donc 1 an d'avance sur leur âge), ce qui indique que les tests sont plutôt faciles.

Quant aux enfants *arriérés* et *anormaux*

1 a été évalué à 1 an au dessus de son âge,
4 ont obtenu le résultat = (niveau de leur âge),
7 se sont trouvés retardés de 1 an,
3 » » » 2 ans,
3 » » » 3 ans,
3 » » » 4 ans,
et 2 se sont trouvés retardés de 8 ans.

A. DESCŒUDRES.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Congrès de Montreux.** — On s'étonnera peut-être que le chroniqueur vaudois n'ait encore rien dit du Congrès de Montreux, alors que les journaux quotidiens ont à deux reprises indiqué les dates et le programme de la fête. Tout d'abord les informations en question n'avaient aucun caractère officiel, attendu que le Comité Cantonal n'avait pas encore connaissance des projets du Comité d'organisation du Congrès, et il nous déplaisait de nous mettre ainsi à la remorque des journaux. Emprasons-nous d'ajouter que nos amis de Montreux ne sont pour rien dans ces communiqués intempestifs. De tout temps, il y eut des danseurs qui veulent aller plus vite que la musique ; nous n'insistons pas sur ce menu incident.

Voici donc, dans ses grandes lignes, le projet qui a été soumis récemment au Comité cantonal de la S. P. V.

Le Congrès aura lieu les 23 et 24 juin prochain et comporte un programme très alléchant :

Le 23, réception et collation. — Assemblée générale à l'Aula du Collège de Montreux. — Banquet sous le marché couvert. — Promenade dont le but sera ultérieurement indiqué. Soirée familière avec le concours des sociétés locales.

Le 24, course à Château-d'OEx et réception par nos collègues du Pays-d'Enhaut.

Le Comité local d'organisation montre beaucoup d'activité et d'empressement pour accueillir au mieux les membres de la S. P. V. Il ne reste plus que le soleil à assurer, mais nos amis de Montreux croient avoir fait un pacte avec lui. C'est l'essentiel.

A plus tard d'autres communications.

H. GAILLOZ.

**** Une expérience concluante et instructive.** — De récents incidents ont attiré de nouveau l'attention sur l'Ecole Ferrer fondée à Chailly dans les circonstances que l'on sait. Si *l'Educateur* s'est abstenu d'en parler jusqu'ici, c'est non par prudence pure, comme on l'a insinué, mais par principe arrêté. Au moment où l'agitation faite autour de notre collègue Duvaud battait son plein, il eût été prématuré de formuler un jugement sur l'entreprise de l'Ecole Ferrer, et eussions-nous dit ici notre impression personnelle, objective et impartiale, la chose eût été mal comprise et n'eût pas manqué de déclencher des polémiques que *l'Educateur* veut éviter à tout prix. Maintenant l'expérience de l'Ecole Ferrer appartient à l'histoire et, certes, elle n'en constitue point une page glorieuse pour ses bruyants initiateurs.

Ouverte au mois de novembre dernier, l'Ecole Ferrer a duré ce qu'on pouvait prévoir. Il y a quelque temps en effet les journaux annonçaient que de graves conflits avaient surgi entre les fondateurs de cette école et l'instituteur. On a trouvé notre collègue trop tiède, ses opinions et surtout son enseignement n'étaient pas assez révolutionnaires. Et brutalement, sans avertissement préalable, on l'a mis à pied, on a démenagé les meubles de la classe et fermé la porte à double tour. Puis l'on se mit en devoir de chercher un nouveau maître. L'affaire a

eu son épilogue devant le tribunal des prud'hommes où les initiateurs de cette belle procédure ont été condamnés à payer à M. Duvaud la somme de fr. 1200 pour résiliation abrupte de contrat et tort moral causé par une circulaire d'un caractère diffamatoire.

Que dire des procédés dont on a usé à l'égard de celui que l'on considérait quelques mois auparavant, comme l'homme indispensable? Il n'y a pas de termes assez sévères pour apprécier une telle manière d'agir. Et, s'il eût fallu une démonstration palpable de ce que peut être et de ce que serait le régime anarchiste inauguré à l'Ecole Ferrer, on n'aurait pu imaginer quelque chose de plus probant.

Voilà des gens qui au début de l'institution semblent n'être qu'un cœur et qu'une âme pour démolir l'école bourgeoise et proclamer sa faillite certaine et du même coup exalter l'idéal sublime de l'école révolutionnaire. Puis après une expérience de quelques semaines, pour des divergences de peu d'importance, ils en viennent à recourir vis-à-vis d'un éducateur de la jeunesse à des moyens que réprouve la simple honnêteté.

Il en sera ainsi chaque fois que l'on fondera des écoles sur des utopies dangereuses. Un enseignement tendancieux qui perd le caractère objectif des faits et des réalités pour devenir anti-religieux et anti-social, est fatalement condamné à échouer piteusement. On dit bien que l'Ecole Ferrer continue avec un nouveau maître dans un nouveau local, mais il est aisé de prévoir qu'elle a du plomb dans l'aile. Le successeur de M. Duvaud n'est point certain de trouver grâce longtemps devant l'opinion aisément versatile de son comité dirigeant.

L'affaire qui nous occupe a ce côté instructif de montrer ce que les prétendus réformateurs de la société moderne ne tarderaient pas à introduire dans le nouveau régime tant prôné. Comme le dit excellemment un article de la *Tribune de Lausanne*, en manière de conclusion : « A l'œuvre on connaît l'ouvrier » mais il est toujours utile et intéressant de voir certains ouvriers à l'œuvre.

H. GAILLOZ.

JURA BERNOIS. — Conflit scolaire. — En complément de l'article paru dans le n° 2, pages 24 à 30, il est indiqué : 1° que cet article est daté du 27 novembre 1910 ; 2° que la déclaration Rossé mentionnée sous n° 4, page 28, est de la teneur suivante : « A la requête de M. Fritz Heimann, le soussigné déclare que les articles de journaux qu'il a publiés sur le conflit scolaire Schlœfli-Tröesch ne lui ont été inspirés que par la lecture des procès-verbaux du Comité central et par ses renseignements personnels.

Berne, 13 novembre 1910.

Le Correspondant bernois du *Démocrate*,
Ch.-Albert Rossé, professeur.

BIBLIOGRAPHIE

L'ami des enfants. — Publications illustrées Massé. 50^{me} année. A Genève, chez J.-H. Jeheber, éditeur. — Prix 15 ct.

Cette publication paraît à l'occasion du jubilé des 50 ans des brochures de Noël de l'auteur. C'est la meilleure des recommandations.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Pour tous les degrés.

Juliette la bonne écolière.

Juliette a sept ans. Elle ne manque jamais l'école. Elle apprend bien ses leçons et écoute la parole de sa maîtresse. Elle sait déjà lire, écrire et compter. Tout le monde l'aime.

Marcel le paresseux.

Marcel a déjà huit ans ; cependant, il ne sait pas encore lire. Il n'aime pas étudier et ne vient pas à l'école avec plaisir. Il sera toujours un ignorant. Il ne faut pas imiter ce petit garçon paresseux.

La famille.

Papa travaille dans les champs. Maman fait le ménage. Grand-papa se repose souvent dans son fauteuil. Mon grand frère soigne le bétail. Ma petite sœur s'amuse avec sa poupée et moi je vais à l'école pour m'instruire.

Le petit Gustave.

Aussitôt levé, Gustave embrasse ses bons parents. Il s'habille rapidement. Il brosse ses habits salis par la poussière de la ville et cire proprement ses souliers. Il se lave ensuite les mains et le visage, afin d'être toujours très propre.

A l'étable.

Dans notre étable sont deux grands bœufs jaunes, six vaches rouges et blanches, trois belles génisses et un joli petit veau. L'étable est bien éclairée et toujours très propre. Les animaux peuvent se coucher sur une épaisse litière de paille.

Tableau champêtre.

Le vieux laboureur travaillait lentement, en silence, sans efforts inutiles. Son docile attelage ne se pressait pas plus que lui ; mais, grâce à la continuité d'un labeur sans distraction et d'une dépense de forces soutenues, son sillon était aussi vite creusé que celui de son fils qui menait, à quelque distance, quatre bœufs moins robustes dans une veine de terres plus fortes et plus pierreuses.

George SAND.

Les Croisés.

Les Croisés se mirent en marche pour se rendre dans les lieux où ils devaient se rassembler. Le plus grand nombre étaient à pied ; quelques cavaliers paraissaient au milieu de la multitude ; plusieurs voyageaient sur des chars trainés par des bœufs ferrés ; d'autres côtoyaient la mer, descendaient les fleuves dans des barques ; ils étaient vêtus diversement, armés de lances, d'épées, de javalots, de massues de fer, et la foule des Croisés offrait un mélange bizarre et confus de toutes les conditions et de tous les rangs.

(J. M.) MICHAUD.

La vipère.

La vipère est un reptile dangereux ; elle n'attaque pas, mais elle se défend. *Celui* qui veut la chicaner s'expose à être mordu. Si la vipère a des petits, elle les défend avec un grand courage ; *personne* ne peut l'approcher sans danger et *il* faudrait être téméraire pour le faire. On prend facilement ce reptile quand *il* a mangé, mais encore faut-il que *ceux* qui le chassent fassent preuve d'une grande prudence. *Plusieurs* ont été victimes de leur imprudence et ont eu à supporter les souffrances causées par le venin. *Celui-ci* peut facilement empoisonner le sang avec lequel *il* se mélange.

LEÇON D'APPLICATION : Etude des pronoms.

Mœurs de la vipère.

La vipère aime les endroits exposés au soleil et voisins des sources, elle se tient enroulée sur une pierre et ne la quitte que lorsqu'elle est dérangée. Si on l'attaque, elle se redresse, fait entendre un sifflement et se précipite sur son ennemi qu'elle mord presque toujours. Cependant la vipère est un animal craintif et elle fuit au moindre bruit. Il faut éviter de la poursuivre, car seulement alors elle devient dangereuse.

A. DUMUID.

Les mammouths.

« Souverains de l'étendue, maîtres de leurs exodes et de leurs repos, les ancêtres avaient assuré leur victoire, parfait leur instinct, assoupli leurs coutumes sociales, réglé leur marche, leur tactique, leur campement et leur hiérarchie, prévu à la défense des faibles et à l'entente des puissants. La structure de leur cerveau était délicate, leurs sens pleins de subtilité ; ils avaient une vision précise, et non la prunelle vague des chevaux ou des urus. l'odorat fin, le tact sûr, l'ouïe vive.

» Enormes, mais flexibles ; pesants, mais agiles, ils exploraient les eaux et la terre, palpaient les obstacles, flairaient, cueillaient, déracinaient, pétrissaient, avec cette trompe aux fines nervures qui s'enroulait comme un serpent, comme une main d'homme. Leurs défenses fouissaient le sol ; d'un coup de leurs pieds circulaires, ils écrasaient le lion. »

(*La Guerre du feu*, par J.-H. Rosny, aîné).

A. B.

La charge.

La charge, c'est l'hymne du combat moderne, le chant souverain des troupes françaises. C'est le refrain trivial et ironique qui a fait le tour du monde en avant des baïonnettes, qui a retenti partout et qui a tant de fois mené nos fantassins à la victoire ou à la mort. Quand, rapide et furieux, il éclate au fort de la mêlée, cet air enivre les plus vaillants et entraîne les plus timides, il fait un héros du dernier conscrit.

Sans qu'on sache qui a donné l'ordre et comment il a été transmis, la charge résonne soudain sur un point du champ de bataille, encore assez lente, encore sonnée seulement par quelques clairons, assourdie par l'éloignement. Bientôt la sonnerie s'accélère, se rapproche, trouve autant d'échos qu'il y a de clairons et de tambours sur la ligne du combat. Et les soldats s'élancent au pas gymnastique, la tête en avant, la baïonnette croisée, le sac oscillant sur le dos, le fourreau du sabre frappant la jambe, la giberne et le bidon battant contre les flancs. Ils gravissent les escarpements, sautent les fossés, traversent les taillis en courant sous les obus et dans la nappe effroyable des balles.

A. HOUSSAYE.

Charge de cuirassiers.

Toutes les faces des carrés anglais furent attaquées à la fois. Un tournoiement frénétique les enveloppa. Cette froide infanterie demeura impassible. Le premier rang, genou en terre, recevait les cuirassiers sur les baïonnettes ; le second rang les fusillait ; derrière le second rang, les canonniers chargeaient les pièces, le fond du carré s'ouvrait, laissant passer une éruption de mitraille et se refermait. Les cuirassiers répondaient par l'écrasement. Leurs grands chevaux se cabraient, enjambaient les rangs, sautaient par dessus les baïonnettes et tombaient gigantesques au milieu de ces quatre murs vivants. Les boulets faisaient des trouées dans les cuirassiers, les cuirassiers faisaient des brèches dans les carrés. Des files d'hommes disparaissaient broyés sous les chevaux. Les baïonnettes s'enfonçaient dans les ventres de ces centaures. De là une difformité de blessures qu'on n'a pas vue peut-être ailleurs. Les carrés, rongés par cette cavalerie forcenée, se rétrécissaient sans broncher. Inépuisables en mitraille, ils faisaient explosion au milieu des assaillants. La figure de ce combat était monstrueuse. Ces carrés n'étaient plus des bataillons, c'étaient des cratères ; ces cuirassiers n'étaient plus une cavalerie, c'était une tempête. Chaque carré était un volcan attaqué par un nuage ; la lave combattait la foudre.

(J. M.) Victor Hugo.

La nourriture de l'homme.

L'indigène de l'Amérique du Sud, toujours en chasse à cheval sur son coursier sauvage, consomme de dix à douze livres de viande par jour ; le mot de pain n'est pas dans son vocabulaire. Las de son travail de chaque jour, l'Irlandais plein d'insouciance se régale de ses *potatoes* (pommes de terre) et ne cesse d'égayer son repas frugal par des plaisanteries ; la viande lui est une chose étrangère, et heureux celui qui a pu se procurer quatre fois par année un hareng pour assaisonner ses pommes de terre. Le chasseur des prairies, qui abat le bison d'un coup infailible, savoure avec plaisir la loupe succulente et entrelardée qu'il vient de rôtir entre deux pierres brûlantes ; pendant ce temps, l'industriel Chinois porte au marché ses rats engraisés avec soin et ses nids d'hirondelles, bien assuré de trouver parmi les gourmets de Pékin des chalands généreux ; et dans sa hutte enfumée, le Groenlandais dévore le lard cru qu'il vient de couper aux flancs d'une baleine échouée. Ici, l'esclave nègre mâche la canne à sucre et mange ses bananes ; là, le négociant africain vide son sachet de dattes, seule nourriture à travers le désert ; plus loin, le Siamois se remplit l'estomac d'une quantité de riz effrayante, qui ferait reculer l'Européen le plus affamé. Et quel que soit l'endroit de la terre habitée où nous demandions l'hospitalité, partout on nous offre le « pain quotidien » sous les formes les plus variées.

(Buttet.) C. FLAMMARION.

Degres intermédiaire et supérieur.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

INITIALES.

Des mots commençant par *ad*, *af*, *ag*, *al*.

I. Les mots commençant par *ad* ne doublent pas le d ; exemples : adopter, adorer, adoucir, adage, adulte, etc.

Excepté : addition, adduction et leurs dérivés.

II. Les mots commençant par *af* prennent deux *f* ; exemples : affaiblir, affirmer, affranchir, affection, affluence, etc.

Excepté : afin, Afrique, africain.

Remarque. — L'*f* après *a* dans l'intérieur d'un mot ne se double pas : agrafe, café, girafe, rafraîchir, etc., excepté dans *piaffer* et *taffetas*.

La syllabe initiale des mots suivants se prononce *af* et s'écrit *aph* : aphone, aphorisme, aphte.

III. Les mots commençant par *ag* (cette syllabe ayant le son de *ague*) ne doublent pas le *g* ; exemples : agacer, agréer, aguerir, agonie, agronome, etc.

Excepté : aggraver, agglomérer, agglutiner, et leurs dérivés.

IV. Des mots commençant par *al*, les suivants ne prennent qu'un *l* :

Alanguir, alarmer, aliéner, aligner, alimenter, aliter, alourdir — alambic, aléatoire, alène, alentour, alerte, alexandrin, alezan, alibi, aliéné, alinéa, alisier, alizé, aloès, alors, alouette, aloyau, aluminium et leurs dérivés.

Remarque. — Les mots suivants dont la syllabe initiale se prononce *al* s'écrivent avec un *h* :

Hâler, haleter, halluciner — haleine, halte, haltère, halage, halle, hallebarde, hallier, et leurs dérivés.

MÉDIALES.

Fan — *phan* — *fen*.

Le son *fan* se rend par *a* : fantaisie, fantôme, infanterie, forfanterie, échauffant, étouffant, éléphant, triomphant, etc.; excepté dans les mots *fendre*, *défendre*, *offense*, et leurs dérivés.

FINALES.

Mots dont la terminaison a le son de *ac*.

Ac. — Bac, bissac, bivouac, bric-à-brac, cognac, cornac, crac, cul-de-sac, frac, hamac, havresac, lac, micmac, sac, tic tac, tillac, trac, trietrac.

Aque. — Attaque, baraque, casaque, chaque, claque, cloaque, démoniaque, flaque, laque, maniaque, opaque, patraque, plaque, zodiaque, et quelques verbes à l'impératif : braque, traque, vaque, etc.

Remarquer l'orthographe des mots suivants : macque (instrument de bois servant à briser le chanvre, le lin). Jacques — Pâques.

A. CUCHET.

(*A suivre.*)

GRAMMAIRE

Le genre neutre.

Le genre neutre introduit dans la nouvelle nomenclature grammaticale, (voir *Educateur* du 28 janvier 1911) est une notion considérée aujourd'hui seulement comme indispensable, mais dont parlait depuis longtemps déjà d'illustres écrivains et grammairiens français. En voulez-vous un exemple? Vous le trouverez dans les lignes suivantes, écrites par Voltaire à Mme la marquise de Deffant, le 30 mars 1775.

« J'ai pu vous dire, madame : j'ai été très mal, je *le* suis encore :

1^o Parce que la chose est vraie.

2^o Parce que l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : je suis très mal encore. Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on dit : « Etes-vous enrhumées, mesdames ? » elles doivent répondre : « Nous *le* sommes », ou « nous ne *le* sommes pas. » Il serait ridicule qu'elles répondissent : « Nous les sommes », ou : « Nous ne les sommes pas ».

Ce *le* est un NEUTRE en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande : « Etes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge ? » Vous devez répondre alors : « Nous les sommes » parce que vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle. Etes-vous chrétienne ? Je *le* suis. Etes-vous la juive qui fut menée hier à l'*Inquisition* ? Je la suis.

La raison en est évidente. Etes-vous chrétienne ? Je suis cela. Etes-vous la juive d'hier, etc. ? Je suis elle.

SCIENCES NATURELLES

Le pétrole.

Introduction. — Demander aux enfants ce que l'on tire du sein de la terre (diamant, houille, lignite, tourbe, graphite, etc.). Leur montrer qu'à côté de cela, il y a aussi des produits liquides et gazeux.

Définition du pétrole. — Le mot pétrole est formé de *pétra* (pierre) et de *oléum* (huile). C'est une huile minérale possédant une forte odeur de bitume, très tenace.

Histoire du pétrole. — Ce liquide est connu de la plus haute antiquité, mais son importance et ses usages industriels datent surtout du XIX^{me} siècle. L'Américain Drake, en forant un puits en Pensylvanie, fit jaillir un liquide huileux, qui, après purification pouvait brûler avec une flamme éclatante. L'usage du pétrole était découvert. La fièvre de l'huile s'empara des Américains et une nouvelle industrie fut créée.

Formation du pétrole. — Le pétrole se trouve en quantités variables dans le sol. Il est renfermé dans des poches naturelles, au sein des couches géologiques. Sa formation n'a pas encore été définitivement établie. Certains chimistes l'attribuent à la décomposition des animaux et végétaux préhistoriques. D'autres, et ce sont les plus nombreux, croient que le pétrole est le résultat de la distillation des gaz formés par la houille, sous l'influence de la chaleur centrale.

Gisements de pétrole. — Le pétrole se trouve en quantité considérable dans les Etats-Unis, dans le Caucase (bassin de la mer Caspienne), en quantité moyenne en Galicie, en Roumanie et en petite quantité en Allemagne (Erzgebierge) et en France (Hérault).

Extraction du pétrole. — Après les travaux de recherches, on procède au forage des puits ; leur profondeur varie de 150 à 500 mètres. Ils traversent des couches d'eau, de sable, d'argile et enfin atteignent les terrains pétrolifères. Une fois le puits creusé, on enflamme les gaz qui recouvrent la nappe souterraine ; ceux-ci brûlent en dégageant une fumée acre, noire et très épaisse. Au fur et à mesure que ces gaz diminuent, le pétrole s'élève dans les puits.

Une fois la combustion des gaz complètement achevée, le liquide s'écoule tran-

quillement à la surface, en une belle nappe ; parfois, au contraire, il jaillit en un flot impétueux, pouvant s'élever jusqu'à 90 mètres de hauteur. Mais le plus souvent, le pétrole ne s'élève que jusqu'à la moitié du puits ; il faut alors avoir recours à des pompes pour l'amener à portée. Une fois extrait, le pétrole est transporté à l'usine de purification, soit en barriques spéciales d'une contenance de 180 litres, soit au moyen de wagons-citernes, ou bien encore par des conduits métalliques.

Raffinage du pétrole. — Cette opération a pour but de retirer de l'huile minérale tous les produits qu'elle contient. Ce sont : l'éther de pétrole, l'essence minérale ou gazoline, la benzine, des huiles d'éclairage, et, comme produits solides, la paraffine et la vaseline. L'opération se fait dans des chaudières cylindriques en tôle, disposées horizontalement à deux mètres au-dessus du foyer. Le résidu solide est employé pour le chauffage des locomotives.

Usages du pétrole. — Le pétrole est utilisé pour l'éclairage, le graissage et comme force motrice.

Pour le chauffage, le pétrole est employé à l'état d'huile, ou à l'état solide sous forme de paraffine (bougies). Il a un pouvoir éclairant de 10 000 calories.

En Russie, on l'utilise pour le chauffage des chaudières de locomotives et de bateaux à vapeur. Pour le graissage, le pétrole offre l'avantage de ne pas s'altérer si rapidement à l'air que les huiles animales ou végétales.

Usages médicaux. — Le pétrole léger, soigneusement décanté, est employé pour l'hygiène du cuir chevelu. Sous forme de capsules d'huile de Gabian, il sert à combattre les spasmes ; c'est aussi un vermifuge.

Usages domestiques. — Les Américains, toujours si ingénieux ont trouvé moyen de fabriquer du beurre, extrait du pétrole. Ce beurre, dit-on, a toutes les qualités du beurre ordinaire et a de plus l'avantage d'être beaucoup meilleur marché. Il faut ajouter que la fabrication ne se fait qu'en Amérique et que, pour l'instant, elle n'a pas encore franchi l'Océan.

A. DUMUID.

LECTURE

A propos de la leçon d'histoire : Rodolphe de Habsbourg mettant fin au pillage pratiqué par les seigneurs.

Le géant d'Alsace.

Du temps des anciens chevaliers, il y avait en Allemagne un géant qui était la terreur de tout le pays. Il fallait toute la peau d'un bœuf pour lui faire une paire de bottes, et son pouce était gros comme le bras d'un enfant de dix ans. Fier de sa force, il dépouillait et maltraitait sans pitié les voyageurs, ses voisins.

Il avait établi sa résidence à l'entrée des Vosges, et, ayant appris que l'empereur, fatigué des plaintes qui lui venaient de tous côtés contre lui, s'app préparait à passer le Rhin pour le mettre à la raison, il commença à bâtir sur le sommet de la montagne un château capable de défier toutes les forces impériales.

Le géant chargeait sur ses épaules les blocs de rocher avec la même facilité qu'un paysan chage un sac de blé. Il déracinait les sapins dont il avait besoin pour faire ses poutres, comme si c'eût été des tiges de maïs, et, en huit jours, il eut terminé son château, car le danger pressait, et déjà l'empereur s'était mis en marche du fond de la Bohême, où il était alors.

Quand il eut posé la dernière pierre de son énorme construction, le géant descendit dans la plaine, pour juger du coup d'œil, et son cœur s'enfla d'orgueil en apercevant les hautes tours dont le profil se dessinait dans les airs.

« J'ai bâti pour des siècles, s'écria-t-il, et le temps usera ses ongles sur ce que j'ai fait en huit jours. »

Comme le géant parlait ainsi, il entendit derrière lui un petit bruit, comme un grattement léger. Il se retourna et aperçut un enfant qui faisait un trou dans la terre avec son couteau.

— Que fais-tu là, petit misérable ? dit-il de sa grosse voix.

L'enfant tout tremblant, répondit :

— Ayez pitié de moi, Monseigneur. Voici un gland que mon père m'a donné en me disant qu'il pourrait devenir un arbre si je le mettais en terre, et je travaille à mettre ce pauvre gland en état de devenir un arbre... »

Le géant haussa les épaules et retourna sur ses hautes tours en faisant des enjambées de douze pieds.

Il y a de cela cinq cents ans passés, et, à la place où l'enfant creusait avec son couteau, s'élance de terre un chêne gigantesque, le roi de la forêt, dont les branches vigoureuses répandent au loin l'ombre et la fraîcheur.

Quant aux tours du géant, il faut se baisser maintenant pour en retrouver les pierres perdues dans les broussailles.

La bonté qui sème est plus puissante que la violence qui remue les montagnes.

Jean MACÉ. *Le génie et la petite ville*. Hetzel, éditeur.

Que faisait Rodolphe en Bohême ? — Comment s'appelait le roi de ce pays ?

Cette légende cache un fond de vérité. Le géant personnifie la chevalerie pillarde et brutale du moyen âge. Pour le vêtir, comme pour le nourrir, il lui fallait beaucoup de choses : Le paysan qui tuait un bœuf n'en pouvait pas toujours garder la peau ni la chair. Ce pouce du géant, gros comme un bras d'enfant, fait penser que la main devait être énorme... et lourde, quand elle s'abattait sur le pauvre peuple.

Vanité des seigneurs : Quand les serfs leur avaient élevé un château, les seigneurs disaient : « J'ai bâti ». Et ce travail se faisait rapidement, sous les ordres et les menaces du chevalier.

Citez des œuvres de douceur, de bonté, qui subsistent encore, alors que les cruautés n'ont pas laissé de traces bienfaisantes. Eug. M.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

GÉOMÉTRIE

$$\pi = 3,14$$

1. $R = 5,6$ m. On demande de calculer : La circonférence. L'arc de 65° . Le cercle. Le secteur de 65° .

Réponses : Circonférence = 35,168 m. Arc = 6,34 m. Cercle = 98,47 m².
Secteur = 17,77 m².

2. $R = 6,4$ m. $r = 5,4$ m. On demande de calculer la couronne ?

Réponse : 37,052 m².

3. Circonférence = 535 m. Chercher le rayon ? *Réponse* : 85,19 m.
 4. Cercle = 534,749850 m². Chercher le rayon. *Réponse* : 13,05 m.
 5. Un cylindre a 5 m. de hauteur et 0,5 m. de rayon. On en demande le poids et la surface totale ? (Densité 2,5).

Réponses : Poids = 9812,5 kg. ; surface totale = 17,27 m².

J. B.

COMPTABILITÉ

Mesures agraires. Plan cadastral. Echelles de réduction.

D'après les données suivantes, relevées dans un plan cadastral aux échelles de réduction de $\frac{1}{500}$ pour les jardins, plantages, vergers et vignes, $\frac{1}{1000}$ pour les champs et prés, $\frac{1}{2000}$ pour les pâturages et forêts, indiquez la surface en ha., a. et ca. et la valeur du domaine de Jean-Louis Desvignes, domaine qui se compose de : un jardin carré de 22 mm. de côté ; un plantage rectangulaire de 6 cm. de long et 25 mm. de large ; un dit triangulaire de 62 mm. de base et 36 mm. de hauteur, un verger dont la longueur de 1 dm. est le double de la largeur ; une vigne carrée de 7 cm. de côté ; une dite rectangulaire de 1,2 dm. de long et 4 cm. de large ; une dite en forme de trapèze de 6 cm. et 5 cm. de bases et 14 cm. de hauteur ; un champ rectangulaire de 42 mm. de long et 1,3 cm. de large ; un dit dont les dimensions sont, sur le plan, le double des précédentes ; un pré en forme de parallélogramme de 5,9 cm. de long et 21 mm. de large ; un pâturage carré de 2,2 dm. de côté ; une forêt triangulaire de 2,5 dm. de base et 18 cm. de hauteur. Valeur de l'a., d'après la taxe cadastrale : jardins 220 fr. ; plantages 55 fr. ; vergers 180 fr. ; vignes 110 fr. ; champs 30 fr. ; prés 15 fr. ; pâturages 5 fr. ; forêts 18 fr.

Surface et valeur des immeubles non bâtis de J.-L. Desvignes.

Désignation	Echelles	Dimensions sur plan en mm.		Surface a. ca.	Prix de l'a. Fr. Ct.	Valeur Fr. Ct.
Jardin	$\frac{1}{500}$	22	× 22	1.21	220 —	266 20
Plantage	»	60	× 25	3.75	55 —	206 25
Plantage	»	$\frac{1}{2}$ de 62	× 36	2.79	55 —	153 45
Verge	»	100	× 50	12.50	180 —	2250 —
Vigne	»	70	× 70	12.25	110 —	1347 50
Vigne	»	120	× 40	12.—	110 —	1320 —
Vigne	»	$\frac{60 + 50}{2}$	× 140	19.25	110 —	2117 50
Champ	$\frac{1}{1000}$	42	× 13	5.46	30 —	163 80
Champ	»	84	× 26	21.84	30 —	655 20
Pré	»	59	× 21	12.39	15 —	185 85
Pâturage	$\frac{1}{2000}$	220	× 220	1936.—	5 —	9680 —
Forêt	»	$\frac{1}{2}$ de 250	× 180	900.—	18 —	16200 —
Surface et valeur totales 29 ha. 39 a. 44 ca.					Fr. 34545 75	

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collège et école supérieure de Payerne

Les postes suivants sont mis au concours .

1^o Maitresse secondaire pour l'enseignement de l'anglais et d'une partie du français.

Traitement : 2000 fr. par an.

2^o Maître ou maitresse de dessin.

Traitement annuel : 800 à 900 fr.

Obligations légales.

Entrée en fonctions le 18 avril 1911.

Adresser les inscriptions, avec un *curriculum vitae*, au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 31 mars à 6 h. du soir.

Collège et Gymnase scientifiques

Examens d'admission

Ces examens auront lieu, pour la 4^{me} classe du Collège, **le mercredi 29 mars** à 7 h. du matin ; pour les autres classes du collège et pour le gymnase, le **jeudi 30 mars**.

Inscriptions et renseignements au bureau de la direction jusqu'au 25 mars.

S. MAY.

Deux instituteurs allemands

cherchent pour avril, mai, juin chacun une **JEUNE PERSONNE** (de préférence instituteur). Etude en commun et corrections réciproques.

S'adresser à **Frédéric DÄNZER**, instit., **Belsen** b. Tübingen (Württbg.)

Anglais

professeur diplômé, quelques connaissances en français, enseignant depuis 3 1/2 ans en Allemagne, cherche place dans école ou pensionnat, évent. au pair ; très bonnes références. Noake, Jakobstr. 2 Nuremberg.

A vendre

à prix réduit le **DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE**

S'adresser à M. Payat instituteur à Vendlincourt, Jura bernois.

A vendre

Plus de 1000 équerres sont à vendre à 5 centimes pièce.

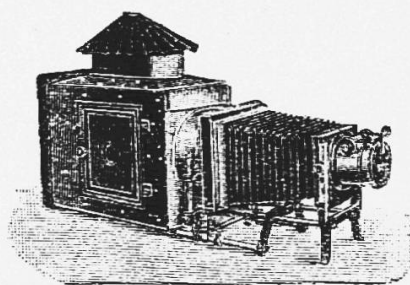
S'adresser à **L. Bruzzese, fabricant à Yverdon.**

H 1066 L

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur
GENÈVE

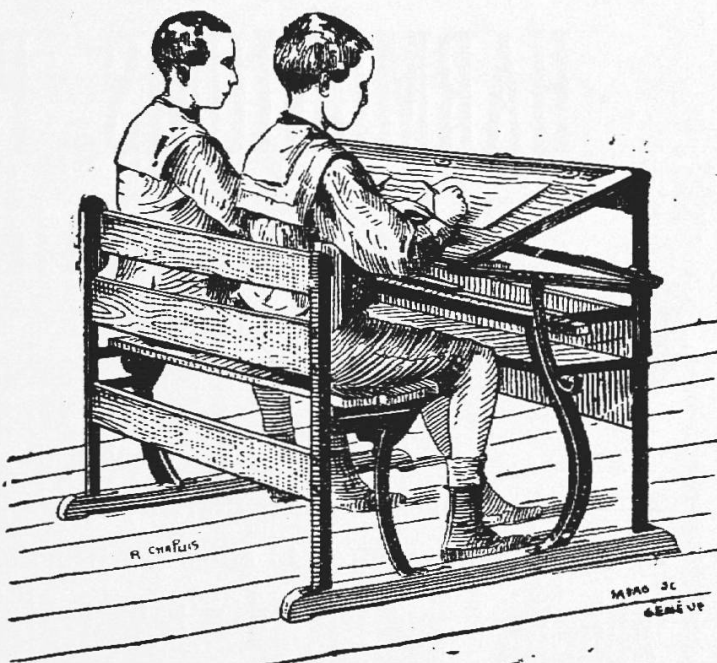
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

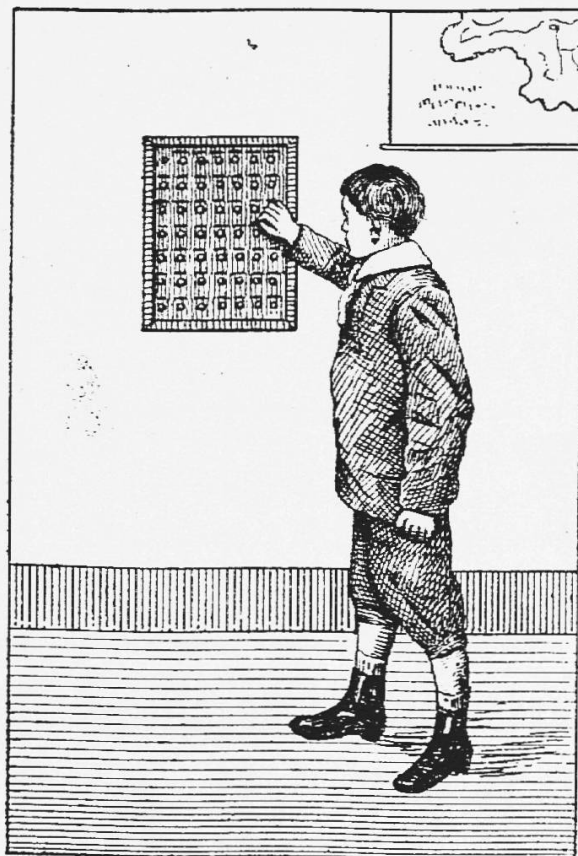
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

Pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

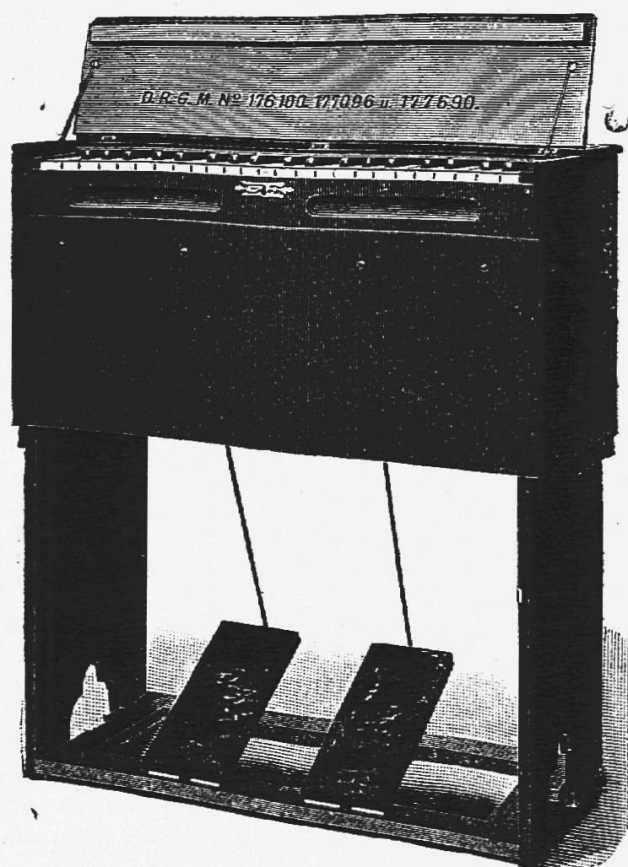
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : $\left\{ \begin{array}{l} \text{déplié} \quad 64 \times 77 \times 30 \text{ cm.} \\ \text{en coffre} \quad 64 \times 34 \times 30 \text{ cm.} \end{array} \right.$

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 13

LAUSANNE — 1^{er} Avril 1911.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR-ET-ECOLE-REUNIS-)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
 M^{re} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
 MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., " Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Meckli, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Porchet**, A., instituteur, président de la Vaudoise, Lutry.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnenat, J., inst., Oron.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, président, Lausanne.
Porchet, Alexis, instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Perret, Ch., professeur, trésorier-gérant, Lausanne.
Gux, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne

!! Une merveille de bon goût et de bon marché !!

La Collection des 100 chefs-d'œuvre qu'il faut lire

Collection d'une édition très soignée, composée uniquement des chefs-d'œuvre immortels des écrivains de tous les temps et de tous les pays.

35 cent. Chaque volume de 128 pages **35 cent.**

Volumes parus :

1. **Ed. Poë.**— Le Scarabée d'Or. — Double assassinat dans la Rue Morgue
2. **Musset.**— Les nuits. — Rolla. — Le Saule. — Don Paez, etc.
3. **Balzac.**— La Grenadière. — Le Chef-d'OEuvre inconnu. — Jésus-Christ en Flandre.
4. **Cornelle.**— Le Cid. — Polyeucte.
5. **Gérard de Nerval.**— Sylvie. — La Main enchantée.
6. **Musset.**— A quoi rêvent les jeunes Filles. — Les Marrons du feu. — Poésies diverses, etc.
7. **Le Comte de Las-Cases.**— Napoléon à Ste-Hélène.
8. **Voltaire.**— Candide.
9. **Shakespeare.**— Roméo et Juliette.
10. **Molière.**— Le Misanthrope.
11. **Musset.**— Namouna. — La Coupe et les Lèvres. — Poésies diverses.
12. **Béranger.**— Chansons.
13. **Chateaubriand.**— René. — Les aventures du Dernier Abencerage.
14. **Musset.**— On ne badine pas avec l'amour. — Un Caprice. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.
15. **Balzac.**— Mercadet, homme d'affaires.
16. **J.-J. Rousseau.**— Les Rêveries du Promeneur solitaire.
17. **Beaumarchais.**— Le Mariage de Figaro.
18. **Shakespeare.**— Le Roi Lear.
19. **Musset.**— Mimi Pinson. — Histoire d'un merle blanc. — Le Secret de Javotte.
20. **Balzac.**— La Paix du Ménage. — Adieu. — Le Réquisitionnaire.
21. **Boileau.**— Le Lutrin vivant. — L'Art Poétique. — Les Satires.
22. **Molière.**— L'Avare.
23. **Regnard.**— Le Légataire universel.
24. **Racine.**— Phèdre. — Andromaque.
25. **Bern. de St-Pierre.**— Paul et Virginie.
26. **Racine.**— Les Plaideurs. — Britannicus.
27. **Musset.**— Le Chandelier. — Louison.
28. **Cornelle.**— Les Horaces. — Cinna.
29. **X. de Maistre.**— Voyage autour de ma chambre.
30. **Musset.**— Lorenzaccio.
31. **Racine.**— Bérénice. — Bajazet.
32. **Molière.**— Les Femmes savantes.
33. **Musset.**— Carmosine. — Fantasio.
34. **Cornelle.**— Le menteur. — Nicomède.
35. **La Bruyère.**— Les Caractères.
36. **Beaumarchais.**— Le Barbier de Séville.

Les numéros 37 et suivants paraîtront régulièrement



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

FLUELEN **HOTEL DU LAC** Nouvellement restauré

Grand et magnifique jardin tout à fait au bord du lac, convenant particulièrement aux écoles et sociétés.

Place pour 400 personnes. — Bière ouverte de Suisse et de Munich.
u 9787

J. Pugneth.

EN SOUSCRIPTION :

Le Christ à la Barre du Tribunal de la Libre Pensée

1 volume, 300 pages : 3 fr., port en plus.

S'adresser à M. Gilliard, Reconvillier.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHÂTEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON**.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.